



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FNSEA, AGPB, AGPM, FOP, CGB, UNPT et AFCOME saluent les avancées majeures obtenues hier au niveau européen sur les engrais.

Les progrès réalisés lors de la réunion des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne ouvrent la voie à une suspension possible du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) sur les engrais, ainsi qu'à la suspension temporaire des droits de douane sur ces produits essentiels.

Ces avancées constituent une étape décisive pour garantir la disponibilité et l'accessibilité des engrais, éléments clés de la sécurité alimentaire nationale et européenne.

En attendant l'adoption définitive de la décision, nous appelons l'Etat à garantir le risque financier de non-adoption de la suspension auprès des importateurs, afin qu'ils puissent engager immédiatement la baisse du coût des engrais.

Dans les semaines à venir, nous poursuivrons nos efforts pour expliquer les dysfonctionnements du marché des engrais et l'impérieuse nécessité d'une suspension du MACF sur les engrais.

« Il y a urgence à prévenir toute rupture d'approvisionnement et poursuivre au plus vite les importations d'engrais. Avec l'assurance de cette garantie, les importateurs de l'AFCOME sont prêts à s'engager moralement sur les volumes qu'ils importent et ne pas intégrer les coûts du MACF dans leurs facturations pendant cette période d'incertitude » concluent-ils en insistant sur la poursuite de leur mobilisation : *« une suspension pure et simple du MACF est impérative pour redonner de la visibilité à tous les acteurs des filières agricoles ! »*

CONTACTS PRESSE :

AGPB : Hélène Milesi – helene.milesi@comfluence.fr - 01 40 07 34 27

AGPM : Guillaume LE HOAN - guillaume.le-hoan@agpm.com - 06 16 04 42 30

CGB : Carine MEIER - cmeier@cgb-france.fr - 06 27 05 23 80

FNSEA : Antoine Giacomazzo – antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr – 07 78 11 69 86

FOP : Thibaut LEDERMANN - t.ledermann@fopoleopro.com - 06 50 69 20 08

UNPT : Renan MORGAT - r.morgat@unpt.fr - 01 44 69 42 45

A PROPOS DE :



L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr



L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. www.maizeurop.com/structure/agpm



La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves) est une association spécialisée de la FNSEA. La CGB est un syndicat qui a pour rôle de défendre les betteraviers et la betterave sucrière française. www.cgb-france.fr/



La FNSEA : Fondée en 1946, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Elle se bat pour accompagner les paysans Français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés quelle que soit la taille de leur exploitation, leur mode de production, leurs signes de qualité ou circuits de commercialisation (circuits courts, restauration, exportation...). La FNSEA promeut l'innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France afin de répondre à tous les marchés et à tous les consommateurs.



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com



L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre) est une association spécialisée de la FNSEA qui représente, fédère et défend les 15 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, féculé). www.unpt.fr



AFCOME Créée en 1983, l'**AFCOME – Association Française de Commercialisation et de Mélanges d'Engrais** – représente les professionnels de la mise en marché des fertilisants. Elle partage l'information et défend leurs intérêts moraux et matériels sur les plans politique, économique, technique et agronomique.